ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 02/07/2025

tenue par Monsieur le Président DEVILLERS, magistrat-désigné

En présence de Monsieur ESTALL, Greffier

10 heures 30

01) **DOSSIER N° 2500272** **RAPPORTEUR:** **Monsieur le Président Pascal DEVILLERS**

Titre de l'affaire Référé précontractuel - Demande 1°) de prononcer l'annulation de la décision par laquelle la commune de Patio Tahaa a écarté son offre relatif au marché de construction d'un réservoir de stockage d'eau potable ; 2°) d'annuler la procédure d'appel d'offres pour non respect des règles de mise en concurence.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIETE VICART TURA ORA	Maître JACQUET Thierry
Défendeur	COMMUNE DE TAHAA	Madame le Maire
	SOCIETE EPUREAU	Le représentant

L'audience aura lieu à l'adresse suivante : Avenue Pouvana'a a Oopa

Arrêté le 21/06/2025

Le président du tribunal